

Au pas , doucement , attention ça va rebondir !

On passe de 50 à 30km/h



Au pas , doucement , attention ça va rebondir !

L'été arrive ... A force de dire aux automobilistes de faire attention sur la route, à force que ces derniers se fichent pas mal des recommandations et bien la commune agit . Normal.

Chemin de Besmaux, du hameau à la route nationale N21, la limitation de vitesse était à 50 km/h. Aux abords de la Fenièrre, là où l'on sait que des enfants vacanciers entre autres traversent la route, tout comme le font bien des biches, des chiens, des matous, des hérissons et cela sur tout le chemin, peu d'automobilistes respectent cette limitation .

Donc décision fut prise de non seulement limiter la vitesse à 30 km/h mais en plus 3 dos d'ânes, bien rebondissant, ont été posés.

Alors si vous tenez à vos amortisseurs, et bien prenez garde !!



chemin de Besmaux 30 km fenièrre.jpg